

Philippe Régnier,
Président du Conseil scientifique du département des Sciences humaines et sociales

à Mme Catherine Bréchnac,
Présidente du CNRS
et à M. Arnold Migus,
Directeur général

ce mardi 2 septembre 2008

Madame la Présidente,
Monsieur le Directeur général,

Hier, à Marseille, lors de la première des réunions de concertation décentralisées que j'avais demandées et obtenues au nom du CSD SHS et dont je regrette que les suivantes aient été annulées, nous avons appris avec le plus grand étonnement que la directrice scientifique du département est en instance d'être appelée à d'autres fonctions et qu'en ce cas, la plupart des directeurs scientifiques adjoints rendraient leur démission.

Quelles que soient vos décisions prises ou imminentes, à ce sujet, le bureau du CSD et moi-même croyons utile, dans l'attente de notre prochaine réunion plénière (le 19 septembre), de soumettre en urgence à votre réflexion plusieurs observations et interrogations en vue de la bonne marche de la procédure de création de l'Institut national des Sciences humaines et sociales du CNRS comme en vue du travail qui nous attend d'ici à la fin de cette année civile.

Nous avons été pour le moins surpris du lancement dès ce 19 août d'un appel à candidatures pour le poste de directeur de cet institut. D'un côté, en effet, cet appel confirme la création de l'institut, et nous aurions tout lieu de nous en réjouir. Mais d'un autre côté, les termes de l'appel présupposent la validation du projet de structuration en trois domaines qui était précisément l'objet des réunions de concertation de cette rentrée.

Or notre CSD a émis relativement à ce projet un « avis » (ci-joint, pour mémoire), dont certains points non négligeables ont certes été retenus et intégrés, mais qui suspendait notre approbation à certaines conditions et à la poursuite de la concertation.

Comment combler les lacunes et réduire les désaccords, et comment tenir les échéances si nous n'avons plus pour cela d'interlocuteurs légitimes et compétents ?

D'autre part, nous devons examiner ce mois-ci les créations et renouvellements de laboratoires proposés par la Direction scientifique, avant que le Conseil scientifique à son tour ne se prononce en octobre.

Comment assurer cette obligation en l'absence des responsables qui argumentent et assument les propositions ?

Plus généralement, le bureau et moi-même redoutons que notre communauté scientifique tout entière, à l'intérieur comme à l'extérieur du CNRS, n'interprète vos éventuelles décisions comme préparant une remise en cause de l'unité indissociable de toutes les SHS.

Les mêmes causes produisant les mêmes effets dans une situation qui n'a pas fondamentalement changé, l'alarme risque de se répandre et de grandir d'autant plus rapidement que l'on constate qu'à nouveau, les SHS connaissent un sort particulier à travers un appel à candidatures lancé avant tous les autres et une direction scientifique changée pour quelques mois seulement contrairement à toutes les autres.

C'est précisément — je ne doute pas que vous vous en souveniez — parce que cette direction scientifique que vous aviez nommée incarnait et incarne ce choix essentiel que nous avons, lors d'un épisode précédent du premier semestre, insisté auprès d'elle et auprès de vous pour qu'elle aille jusqu'au bout de sa mission.

De toute évidence, la mission elle-même n'est pas terminée et ne le sera pas avant au moins l'accord du Conseil scientifique, fin octobre, sur le périmètre et sur les missions des instituts, voire avant la mise au point du Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Si une telle déclaration peut vous éclairer, nous tenons à vous indiquer que nous n'avons pas changé d'état d'esprit : dans l'intérêt global du CNRS et dans l'intérêt de ses Sciences humaines et sociales, nous croyons que l'ouverture d'une crise dans notre champ disciplinaire serait des plus dangereuses pour l'ensemble de l'organisme comme pour lui-même, et nous n'avons pas perdu confiance dans la capacité de Mme Courel et de son équipe à mener à bien le dialogue qu'elle a entrepris avec notre instance et, notamment par notre intermédiaire, avec l'ensemble de notre communauté scientifique.

Restant à votre disposition plus encore que d'ordinaire, je vous prie, Madame la Présidente, Monsieur le Directeur général, de recevoir l'expression de ma très haute considération.

Ph. Régnier

C. c. à M. Gilles Boëtsch, Président du Conseil scientifique du CNRS

P. S. Commencée avant réception de la circulaire de M. Laurioux aux directeurs d'unité (reçue indirectement), cette lettre se croise avec la proposition de rendez-vous pour ce jeudi 4 septembre que me transmet votre secrétariat, M. Migus : je vous en remercie et l'accepte bien volontiers. Avec votre accord, je souhaiterais être accompagné par quelques membres du CSD, prioritairement du bureau, dont je vous communiquerai les noms et qualités dès que j'aurai pu m'assurer de leur disponibilité.